



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-69564>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-69564**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ville de Nice

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : 24V0649

**Description** : Missions de sûreté bâtementaire et évènementielle pour le Palais des Expos

**Identifiant de la procédure** : f22d0df5-cd66-4bcb-bb19-99bd2b8facd7

**Type de procédure** : Ouverte

**Principales caractéristiques de la procédure** : Marché à procédure adaptée – articles R.2123-1-3° et R.2123-2 du Code de la commande publique - Missions de sûreté bâtementaire et évènementielle pour le Palais des Expos

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale ( cpv )** : 79710000 Services de sécurité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 79713000 Services de gardiennage

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

### Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Missions de sûreté bâtementaire et évènementielle pour le Palais des Expos

**Description :** Marché composé d'une partie fixe à prix global et forfaitaire et d'une partie à bons de commande avec un montant annuel minimum de 1 000 € HT et un montant annuel maximum de 500 000 € HT - Durée : 12 mois reconductibles 3 fois pour chacune des parties.

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 79710000 Services de sécurité

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 79713000 Services de gardiennage

**Options :**

**Description des options :** Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des prestations similaires (dispositions de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Palais des Expos Parvis de l'Europe

**Ville :** Nice

**Code postal :** 06000

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.5 Valeur

**Valeur maximale de l'accord-cadre :** 2,000,000 Euro

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Informations complémentaires :** Une phase de négociation des offres est prévue avec le (s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée (s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation. L'acheteur, dans un souci de promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, a décidé de faire application des dispositions de l'article 2112-2 du code de la commande publique en incluant dans le cahier des charges de ce marché public une clause obligatoire d'action sociale. L'entreprise titulaire devra réaliser une action sociale qui permette la mobilisation vers l'

emploi de personnes en parcours d'insertion professionnelle rencontrant des difficultés particulières. Pour le présent accord cadre à bons de commande reconductible cet engagement portera sur la seule période initiale. L'entreprise attributaire aura pour obligation de mettre en place au minimum une des actions proposées à l'article 10 du CCAP.

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Chiffres d'affaires

**Description :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Au vu de l'importance et de la complexité du marché, seront éliminés les soumissionnaires ne justifiant pas d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les deux (2) dernières années, supérieur ou égal à 500 000 euros dans le domaine de la sûreté bâtementaire et évènementielle.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Agrément préfectoral du dirigeant délivré par le CNAPS

**Description :** L'agrément du dirigeant délivré par le CNAPS (Conseil national des Activités Privées de Sécurité) en cours de validité, ou l'attestation permettant de démontrer que l'agrément est en cours. Dans ce dernier cas, le soumissionnaire devra fournir ce document au plus tard avant l'attribution de l'accord-cadre faute de quoi le marché ne pourra pas lui être attribué.

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Nom :** Agrément préfectoral de la société délivrée par le CNAPS

**Description :** L'autorisation d'exercer au nom de la société délivrée par le CNAPS (Conseil National des Activités Privées de Sécurité) ou l'attestation permettant de démontrer que la demande d'agrément est en cours. Dans ce dernier cas, le candidat devra la fournir au plus tard avant l'attribution du marché faute de quoi le marché ne pourra pas lui être attribué.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années

**Description :** Liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 15/07/2024 à 14:00

**Date limite de validité de l'offre :** 4 Mois

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Non

**Facturation en ligne :** Requise

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques. Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement. Cette dernière disposition ne trouve pas à s'appliquer dans le cas de groupement d'opérateurs économiques dont les membres seraient des opérateurs économiques dont la solidarité serait impossible pour des raisons réglementaires (exemple professions d'avocats, contrôle technique, coordonnateur en matière de sécurité et de protection de la santé, etc...). Comme indiqué à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché. Il est interdit de présenter pour le marché ou certains de ses lots plusieurs candidatures en agissant à la fois : - En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements.

**Informations relatives aux délais de recours :** 1) le référé précontractuel (articles L.551-1 à L. 551- 12, et R.551-1 à R. 551-6 du code de justice administrative) peut être introduit jusqu'à la signature du contrat 2) le référé contractuel (L. 551-13 à L. 551-23, et R. 551-7 à R.551-10 du code de justice administrative) introduit après la signature du contrat dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au Journal officiel de l'Union européenne (JOUE) ou dans un délai de 6 mois, à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification de la conclusion du contrat n'a été effectuée. 3) le recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat (CE, Ass, 4 avril 2014,

Département de Tarn-et-Garonne, req.n°358994) introduit par tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées 4) Lorsqu'il est saisi aux fins de prévenir une atteinte imminente ou faire cesser une atteinte illicite à un secret des affaires, le juge des référés peut prescrire toute mesure provisoire et conservatoire proportionnée, y compris sous astreinte. Il peut notamment ordonner l'ensemble des mesures mentionnées à l'article R. 152-1 du code de commerce (référé « secret des affaires » article R 557-3 du CJA) La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 1

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nice

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Ville de Nice

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Ville de Nice

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal Administratif de Nice

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Ville de Nice

**Organisation qui traite les offres :** Ville de Nice

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ville de Nice

**Numéro d'enregistrement :** 21060088802409

**Adresse postale :** 5 Rue de l'Hôtel de ville

**Ville :** Nice Cedex 4

**Code postal :** 06364

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** [marches-dgaea@nicecotedazur.org](mailto:marches-dgaea@nicecotedazur.org)

**Téléphone :** 04 97 13 20 00

**Adresse internet** : <https://www.nice.fr/fr/>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <https://www.nice.fr/fr/>

**Profil de l'acheteur** : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal Administratif de Nice

**Numéro d'enregistrement** : 1706005000026

**Adresse postale** : 18 avenue des fleurs CS 61039

**Ville** : Nice Cedex 1

**Code postal** : 06050

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse internet** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://nice.tribunal-administratif.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : c0a09383-5013-49dd-821a-1d7b18156db4 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché – régime assoupli

**Date d'envoi de l'avis** : 12/06/2024 à 15:20

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

**Numéro de publication de l'avis** : 00353665-2024

**Numéro de publication au JO S** : 115/2024

Date de publication : 14/06/2024

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/06/2024